

# Communiqué de presse

Paris, le 28 octobre 2025

## Lever les freins : Allianz appelle à la mise en place d'un « permis » européen pour les véhicules autonomes



- À l'occasion de la 13<sup>ème</sup> édition de l'Allianz Motor Day, Allianz présente ses recommandations pour accompagner le développement sûr et harmonisé de la conduite autonome en Europe.  
Allianz appelle à l'instauration de normes de tests uniformes dans tous les pays européens pour l'homologation des véhicules autonomes (« permis » européen), à un accès libre aux données embarquées liées aux accidents et à la sécurité, ainsi qu'à la création d'une base de données européenne commune pour les situations de circulation critiques.
- Des normes qui permettraient de rassurer les Européens et les Français.  
Selon l'étude Allianz « *Mains libres – La promesse de sécurité de la mobilité autonome* », 33% des Français se déclarent familiers avec la conduite automatisée, et 76% estiment la technologie encore trop récente et insuffisamment testée.
- Allianz prévoit pourtant une baisse de 20 % des accidents de la route en Europe d'ici 2035 et de plus de 50 % d'ici 2060, grâce aux systèmes automatisés.

La promesse de la mobilité autonome ne se limite pas à un bond technologique, elle représente une transformation profonde en matière de sécurité, de confort et d'accessibilité, déjà en cours avec les

véhicules de niveau 3 sur les routes européennes et les systèmes de niveau 4 actuellement testés en conditions réelles<sup>1</sup>.

*« La mobilité autonome n'est plus une question de "si" mais de "quand". Il s'agit désormais de savoir à quelle vitesse, avec quel niveau de sécurité et dans quelles conditions d'équité elle se développera. Chaque avancée technologique doit se traduire par moins d'accidents, moins de victimes et plus d'autonomie pour des millions de personnes. Chez Allianz, nous considérons la conduite autonome comme une responsabilité partagée pour proposer une mobilité plus sûre et plus inclusive. Avec le Centre technologique Allianz, les constructeurs et les régulateurs, nous définirons des normes de sécurité et testerons des solutions d'assurance innovantes. L'avenir de la mobilité sera autonome, mais la sécurité doit toujours rester entre des mains humaines »*, a déclaré **Klaus-Peter Röhler, Member of the Board of Management of Allianz SE, Insurance German Speaking Countries, Central Europe, Global Property & Casualty**, lors de la 13ème édition de l'Allianz Motor Day.

### **Perception des véhicules autonomes par les Français, entre confiance et prudence**

Selon l'étude Allianz **« Mains libres : la promesse de sécurité de la mobilité autonome »**, menée dans sept pays européens (France, Allemagne, Autriche, Italie, Suisse, République tchèque et Royaume-Uni) en juin et juillet 2025 auprès d'un échantillon de plus de 8 000 personnes, la perception de la conduite automatisée reste partagée.

Si les Européens expriment une confiance globale dans les bénéfices attendus en matière de sécurité et de confort, des doutes persistent quant à la maturité technologique de ces systèmes. En France, le public se montre un peu plus réservé, combinant curiosité et prudence, signe d'un intérêt réel mais encore mesuré pour cette innovation.

**Près d'un Français sur trois (33 %) se déclare déjà familier avec ces technologies.**

*« Ces résultats sont très encourageants pour l'acceptation et l'adoption des véhicules autonomes dans un futur proche en France, et pourraient s'expliquer par la très large diffusion des ADAS dans les véhicules du parc français. »*, déclare **Béatrice Najean-Lenormand, responsable Auto Particuliers chez Allianz France**.

Les Français associent avant tout la conduite automatisée à un gain de confort personnel :

- 48 % espèrent pouvoir profiter du trajet pour d'autres activités,
- 43 % attendent une réduction du stress,
- Contre seulement 37 % qui citent spontanément un gain de sécurité.

Cette hiérarchie contraste avec la moyenne européenne, où la sécurité arrive en tête (56 %) des bénéfices perçus, devant le confort (50 %).

Les Français perçoivent néanmoins un fort intérêt sociétal : **62 % estiment que la conduite automatisée pourrait faciliter la mobilité des publics fragiles** (personnes âgées, enfants ou personnes en situation de handicap). Ce chiffre se rapproche de la moyenne européenne (65 %), confirmant une adhésion à la dimension inclusive de la mobilité autonome.

La confiance des Français dans la conduite automatisée demeure mesurée :

- **53 % jugent la conduite automatisée aussi sûre ou plus sûre que la conduite humaine** (contre 56 % en Europe) ;
- 71 % doutent de la fiabilité des véhicules autonomes dans les situations imprévues (vs 69 % en Europe) ;
- **76 % estiment la technologie encore trop récente et insuffisamment testée** (vs 72 % en Europe).

Surtout, la possibilité de reprendre la main à tout moment est jugée cruciale par 88 % des Français, contre 64 % en moyenne européenne.

Si le besoin de tests complémentaires s'exprime chez les Français et les Européens, les performances en termes de sécurité sont encourageantes.

---

<sup>1</sup> Allianz assure déjà des zones de test dans plusieurs pays, dont l'Allemagne, la Norvège et Singapour.

## **Automatisation et sécurité : une baisse significative des accidents**

Le Centre technologique Allianz, AZT, basé à Ismaning en Allemagne, a étudié les performances de sécurité de la conduite autonome et prévoit que l'automatisation réduira fortement les accidents dus à des erreurs humaines telles que la fatigue, la distraction ou une mauvaise appréciation de la situation.

Selon l'AZT, **les accidents de la route en Europe devraient diminuer de 20 % d'ici 2035, puis de plus de 50 % à partir de 2060** (avec 2023 comme année de référence), et cela à mesure que la proportion de véhicules conventionnels (niveaux 1 et 2) et automatisés (niveaux 3 et 4) augmentera.

Déjà aujourd'hui, les systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS), notamment le freinage automatique d'urgence (AEB), démontrent un fort potentiel en matière de sécurité. D'après une analyse de 20 000 sinistres d'assurance automobile Allianz, les collisions arrière en circulation fluide diminuent en moyenne de 30 % lorsque le freinage automatique d'urgence est installé de série. Les systèmes les plus avancés réduisent même les accidents lors des manœuvres de stationnement de 66 %.

*« Pour Allianz, cela souligne l'importance d'une adoption généralisée et normalisée de ces systèmes, inscrite dans la loi »* précise **le Dr Christian Sahr, Directeur du Centre technologique Allianz (AZT).**

## **Moins d'accidents, mais de nouveaux défis pour l'assurance**

Moins d'accidents signifie moins de sinistres ; toutefois, la valeur de chaque sinistre augmentera à mesure que les véhicules autonomes deviendront plus complexes technologiquement. La baisse de la fréquence des sinistres sera compensée par des coûts de réparation plus élevés, principalement en raison du prix des capteurs et de l'augmentation des coûts des pièces et de la main-d'œuvre. Les sinistres liés aux dommages matériels (grêle, vol) resteront fréquents, tandis que de nouveaux risques – des pannes logicielles aux cyberattaques – nécessiteront une adaptation des couvertures assurantielles.

*« En tant qu'assureur, le développement de la voiture autonome, est un enjeu majeur et une opportunité de revisiter les contours du risque et de la responsabilité pour concevoir de nouvelles solutions de protection »* ajoute **Béatrice Najeau-Lenormand.**

Par ailleurs, lorsque la responsabilité de la conduite passe des humains aux machines, la détermination des responsabilités après un accident devient plus complexe. La question est de savoir si la conduite autonome nécessite un nouveau système de responsabilité ou si l'assurance automobile traditionnelle sera finalement remplacée par la responsabilité du fabricant ou de l'opérateur. Dans un trafic mixte, où véhicules autonomes et véhicules conduits par des humains coexistent, la responsabilité peut impliquer plusieurs parties.

*« La position d'Allianz est claire : la protection des victimes doit rester au cœur de l'assurance des véhicules autonomes. La responsabilité doit rester attachée au propriétaire du véhicule, qu'un humain ou une machine soit aux commandes. Et les assureurs automobiles doivent rester le premier point de contact pour les victimes. Nous nous engageons à soutenir les victimes grâce à une assurance fondée sur la responsabilité objective, afin qu'elles ne soient pas livrées à elles-mêmes face à des litiges complexes et qu'elles reçoivent rapidement et facilement une indemnisation de leur assureur »,* a souligné **Klaus-Peter Röhler.**

## **Les trois priorités d'Allianz pour une mobilité autonome sûre**

Allianz définit trois priorités pour accélérer l'adoption sécurisée de la mobilité autonome, tout en protégeant les consommateurs et en renforçant le leadership européen en matière d'innovation.

### **1. Un "permis" européen pour les véhicules autonomes**

Allianz appelle à la création d'un cadre d'homologation commun à l'échelle européenne, fondé sur des tests et procédures uniformes. Ce "permis" garantirait la sécurité, la transparence et l'interopérabilité transfrontalière des véhicules autonomes.

## **2. Un cadre européen commun pour l'accès aux données de sécurité**

Allianz plaide pour la mise en place de normes harmonisées dans toute l'UE afin de garantir aux assureurs et autorités de régulation un accès réglementé aux données des véhicules liées aux accidents et à la sécurité<sup>2</sup>.

Allianz soutient la proposition du Data Act (Règlement UE 2023/2854) comme base de travail et appelle à un partage sélectif et maîtrisé des données liées aux accidents et à la sécurité routière. Un tel cadre, défini conjointement avec les constructeurs, régulateurs et assureurs, renforcerait la confiance du public et accélérerait l'acceptation de la mobilité autonome.

## **3. Une base de données européenne commune pour les situations critiques de circulation**

Cette base aurait vocation à recenser l'ensemble des accidents survenus en mode autonome, ainsi que les « quasi-accidents », où une collision a été évitée de justesse. Les autorités de régulation seraient chargées d'en définir les modalités.

Pour plus d'informations sur la 13<sup>ème</sup> édition de l'Allianz Motor Day :

[Rapport « HANDS Off – la promesse de sécurité de la mobilité autonome »](#)

[Discours liminaire de Klaus-Peter Röhler](#)

[Allianz Motor Day 2025 sur \*\*allianz.com\*\*](#)

### **À propos d'Allianz**

Allianz, acteur mondial et leader européen de l'assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et collectivités. Avec 156 000 collaborateurs dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de près de 128 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses plus de 7 500 collaborateurs en France. 10 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent plus de 5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur [www.allianz.fr](https://www.allianz.fr) et suivez-nous sur :



---

<sup>2</sup> tout en veillant à ce que les données critiques restent sous juridiction européenne et soient traitées comme des données stratégiques.